

Des rivières plus propres grâce aux collectes de déchets du COBARIC

Scott, 21 octobre 2025 – Le COBARIC, l'organisme de bassin versant de la rivière Chaudière, dresse un bilan positif de sa mission de collecte de déchets dans le but de nettoyer les rivières. Du 9 mai au 18 octobre, c'est 12 activités de nettoyage effectuées dans les régions suivantes : Beauce-Centre, Beauce-Sartigan, Granit, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière et la Ville de Lévis, qui ont permis de récupérer 649 kilos de déchets. Cette initiative contribue directement à la réduction de la pollution des cours d'eau.

Moins de déchets dans les rivières pour des eaux plus propres

Le COBARIC est un organisme engagé depuis 30 ans pour la gestion intégrée de l'eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière. Cet été, l'organisme a tenu plusieurs collectes de déchets près des rivières, dans le but de combattre la pollution et ainsi de les rendre plus propres. Le poids des déchets ramassés a été ajouté au total de déchets de la Mission 1000 tonnes, un autre organisme du Québec qui a pour objectif de retirer 1000 tonnes de déchets des cours d'eau de la planète.

La plupart des collectes se sont déroulées dans des lieux publics situés à plusieurs endroits du bassin versant de la Chaudière, notamment au parc municipal de Saint-Joseph-de-Beauce, au parc des Générations de Saint-Agapit, au Centre des loisirs Atkinson de Scott, au parc du Faubourg de Saint-Lambert-de-Lauzon, au parc des Rapides-du-Diable à Beauceville et au lac aux Araignées à Frontenac. La dernière de la saison, réalisée le 18 octobre dernier, s'est quant à elle tenue à Lévis, non loin du Parc des Chutes-de-la-Chaudière. Certaines collectes ont eu lieu sur des parcs en tenure privée, soit au Domaine Taschereau de Sainte-Marie et au Camping 2 rivières, à Saint-Gédéon-de-Beauce.

En bref : Les résultats des corvées du COBARIC - 2025

- 12 collectes de déchets ont été organisées
- 649 kilos de déchets ont été récupérés près de rivières
- 139 personnes ont participé aux activités de nettoyages
- 10 municipalités partenaires

Un engagement renforcé pour l'eau

Ces actions contribuent également à plusieurs objectifs fixés par le COBARIC dans le plan directeur de l'eau (PDE). Plus précisément, aux orientations qui visent à accroître la protection, la restauration et la mise en valeur des milieux humides et riverains du bassin versant de la rivière Chaudière. Les collectes de déchets contribuent donc réellement pour la préservation

de la biodiversité, la réduction des sources de pollution et la sensibilisation de la population à l'importance de protéger les écosystèmes aquatiques. « Chaque collecte est une occasion de poser un geste concret pour la santé de nos rivières, mais aussi de rappeler à la population l'importance de préserver ces milieux essentiels à la vie », souligne Marie-Ève Thérout, responsable du projet.

Cette année se distingue par un nombre exceptionnel d'activités organisées. Alors que le COBARIC tient habituellement une seule activité par année, la tenue d'une série complète de collectes a été rendue possible grâce à un financement du gouvernement du Québec. En effet, cette initiative est prévue dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

L'organisme souhaite poursuivre ses efforts au cours des prochaines années afin de rendre l'action citoyenne encore plus accessible.

À propos du COBARIC

Le COBARIC, organisme de bassin versant de la rivière Chaudière, concerte le milieu municipal, forestier, industriel, agricole, communautaire ainsi que les citoyens à une utilisation harmonieuse de l'eau. Il les accompagne dans la réalisation d'activités pour qu'ils deviennent des acteurs engagés dans la préservation de l'eau et de ses habitats, afin de garantir que l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, celle de ses lacs, milieux humides et ruisseaux, reste disponible en quantité et en qualité pour répondre à tous les besoins, aujourd'hui comme demain.

- 30 -

Source :

Marine Gaumer, chargée de projets en communication
COBARIC – OBV de la rivière Chaudière
T. 418-389-0476, poste 3
C. marine.gaumer@cobaric.qc.ca

Photos :



Figure 1 Une partie des déchets récupérés au parc de la rivière Chaudière, à Lac-Mégantic



Figure 2. 93 kilos de déchets collectés au parc municipal à Saint-Joseph-de-Beauce



Figure 2. 140 kg de déchets collectés à Lévis (Saint-Nicolas, parc des Véroniques)



Figure 3. Les chaudières utilisées pour ramasser les déchets portent un logotype "Mission Chaudière", qui symbolise la mobilisation communautaire en faveur de la rivière Chaudière.